

Conseil général de l'économie, de l'industrie, de l'énergie et des technologies
École nationale supérieure des mines de Paris

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE
ET DES FINANCES

**Arrêté du 28 avril 2017 portant nomination au conseil d'administration
de l'École nationale supérieure des mines de Paris (Mines ParisTech)**

Le ministre de l'économie et des finances,

Vu le décret n° 91-1033 du 8 octobre 1991 modifié relatif à l'École nationale supérieure des mines de Paris (Mines ParisTech), notamment son article 8;

Vu l'arrêté du 9 mai 2014 portant nomination au conseil d'administration de l'École nationale supérieure des mines de Paris;

Sur proposition du ministre chargé de la recherche,

Arrête:

Article 1^{er}

M. Montagne (Xavier), adjoint au directeur scientifique du secteur « Énergie, développement durable, chimie et procédés » à la direction générale de la recherche et de l'innovation, est renouvelé dans ses fonctions de membre du conseil d'administration de l'École nationale supérieure des mines de Paris, à compter du 2 mai 2017.

Article 2

Le directeur de l'École nationale supérieure des mines de Paris est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui est publié au *Bulletin officiel* de l'administration centrale des ministères économiques et financiers.

Fait le 28 avril 2017.

Pour le ministre et par délégation :

*Le vice-président
du Conseil général de l'économie, de l'industrie,
de l'énergie et des technologies,*
L. ROUSSEAU